

2012_A088

OBJET : Politique culturelle - Musée Granet - Achat d'une œuvre d'Alechinsky, don manuel d'un tableau de Corot et d'un livre d'artiste illustré par Tal-Coat

Le 31 mai 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mai 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMIEL Michel – AREZKI Alain – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOYER Michel – BRAMI Helliot – BRAMOULLÉ Gérard – BRUNET Danièle – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DI CARO Sylvaine – DILLINGER Laurent – DUFOUR Jean-Pierre – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GROSDÉMANGE Gérard – GUEZ Daniel – GUINIERI Frédéric – JAUME Emmanuelle – JOISSAINS Sophie – JONES Michèle – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danièle – MANCEL Joël – MARTIN Richard – MARTIN Régis – MATAS Henri – MAURICE Jany – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MOYA Patrick – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – PORTE Henri-Michel – RIVET-JOLIN Catherine – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VENEL Gérard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : ARNAUD Christian suppléé par HARDY Alain – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – MOUGIN Jacques suppléé par GAUSSEN René – MUSSET Alain suppléé par PLAZANET Josiane – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PIERRON Liliane – BOULAN Michel donne pouvoir à TRINQUIER Noëlle – BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DECARA Yannick donne pouvoir à TAULAN Francis – DESCLOUX Odette donne pouvoir à LICCIA Marcel – DEVESA Brigitte donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRUNET Danièle – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à CHEVALIER Eric – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BENON Charlotte – LOUIT Christian donne pouvoir à GERACI Gérard – MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri – MICHEL Claude donne pouvoir à PORTE Henri-Michel – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à AREZKI Alain – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à SANGLINE Bruno – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TERME Françoise donne pouvoir à PAOLI Stéphane – TONIN Victor donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BABULEAUD Jean-Pierre – BAUTZMANN Marcel – BOUTILLOT Guy – BUCKI Jacques – CATELIN Mireille – CHORRO Jean – CONTE Marie-Ange – DEMENGE Jean – DEVAUX Pierre – DUPERREY Lucien – FENESTRAZ Martine – HAMARD-OULMI Nadira – MAURET Jacques – ROUARD Alain

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 31 MAI 2012

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique : Politique culturelle

Objet : Musée Granet - Achat d'une œuvre d'Alechinsky, don manuel d'un tableau de Corot et d'un livre d'artiste illustré par Tal-Coat

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Cette délibération propose :

- de procéder à l'acquisition d'un tableau de Pierre Alechinsky d'une valeur de 120 000 € (l'Association des Amis du Musée Granet contribuant à cette acquisition par un don de 40 000 €), soit 80 000 € à la charge de la CPA.
 - d'acter le don manuel émanant de Monsieur Vincent Meyer, fils de Philippe Meyer, dont la collection mise en dépôt par le Musée d'Orsay est exposée au Musée Granet, d'un tableau de Corot « Florence, vue de l'Arno » et d'un livre de poésie illustré par Tal-Coat « Laisses » (texte d'André du Bouchet)
- Ces trois œuvres seront inscrites à l'inventaire du Musée Granet.

Exposé des motifs :

1/Achat de l'œuvre de Pierre Alechinsky

Pierre Alechinsky, un des fondateurs du groupe Cobra, est l'un des grands noms de l'art contemporain. Dans la perspective de Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la Culture, le musée Granet a rendu hommage en 2010 à cet artiste amoureux du Midi au cours d'une exposition d'ampleur internationale. Depuis les années 50, Alechinsky puise son inspiration dans le sud de la France, à Montpellier, dans les Cévennes, dans les Alpilles ou au pied de la Sainte Victoire. Cette rétrospective, « Alechinsky, les ateliers du Midi », a permis de découvrir, tout au long de l'été 2010, sur plus de 500 m² d'exposition répartis en huit salles, près de 170 œuvres majeures - peintures, dessins, gravures, céramiques et livres - qu'Alechinsky a créées au contact du Sud. Elle a rassemblé plus de 80 000 visiteurs.

A la suite cette exposition-rétrospective, le musée Granet a souhaité acquérir une des œuvres exposées. Il s'agit d'un acrylique en papier vélin marouflé sur toile de 158 cm x 186 cm, dénommé « Séculaire »(1996). Le prix d'achat s'élève à 120 000€.

Pour contribuer à cette acquisition, l'association des Amis du Musée Granet a fait un don de 40 000€ à la CPA, conformément à ses statuts et à l'article 2 de la convention de partenariat signée avec la CPA : « *Financer des acquisitions d'œuvres pour enrichir les collections du musée* ».

La participation financière de la CPA pour cette acquisition s'élève donc à 80 000€.

2 / Don manuel d'un tableau de Corot et d'un livre d'artiste illustré par Tal-Coat

En 2007, le musée Granet a levé le voile sur un nouvel espace intitulé « De Cézanne à Giacometti », incluant des œuvres de Giacometti, mais aussi Mondrian, Van Velde, Balthus, Léger, Picasso, de Staël, Klee et Tal-Coat. Présenté au premier étage du Palais de Malte, cet ensemble de soixante-et-onze œuvres, mis en dépôt par le Musée d'Orsay, représente la majeure partie de l'exceptionnel cadeau fait par le physicien Philippe Meyer (1925-2007) à l'État français. Constituée au cours des deux dernières décennies du XXe siècle, la collection Meyer (soixante-quatorze tableaux, vingt-sept œuvres sur papier, cinq sculptures, trois livres d'art) avait été promise aux musées de France en 2000, sous réserve d'usufruit. Parmi les musées bénéficiaires, le Musée d'Orsay, à Paris, que Philippe Meyer, scientifique de renom mais aussi mécène des plus généreux, avait substantiellement aidé dans le cadre d'acquisition d'icônes du XIXe siècle, tels le Talisman de Sérusier et L'Autoportrait au Christ jaune de Gauguin. Dans les années 1950, son père, André Meyer, avait déjà fait don à l'État de chefs-d'œuvre signés Gauguin (Le Repas, 1891) et Van Gogh (La Salle de danse à Arles, 1888), qui sont aujourd'hui dans les collections du musée parisien.

Son fils, Vincent Meyer, a souhaité enrichir la collection de son père, exposée au Musée Granet par le don manuel d'une œuvre de **Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875)** « Florence, vue de l'Arno » (1834), huile sur papier marouflé sur toile de 0,21m sur 0,43 m, et d'un exemplaire de l'édition originale du recueil de poésie « Laises » d'André du Bouchet (40,5 x 27 cm) paru en 1975 chez Françoise Simecek et illustré de 30 estampes originales de Pierre Jacob dit **Tal-Coat (1905-1985)** dont certaines toiles sont accrochées au musée Granet parmi les œuvres de la collection Meyer.

Il convient de noter que :

- la commission politique et équipements culturels réunie le 25 avril 2012 a émis un avis favorable à cette proposition d'acquisitions ;

- la Commission scientifique régionale d'acquisition du Ministère de la Culture-Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur a émis un avis favorable à l'entrée de ces trois œuvres dans les collections du Musée Granet, en date du 19 avril 2012.

Ces trois œuvres seront affectées aux collections permanentes du musée Granet ; elles seront à ce titre inscrites à l'inventaire du musée.

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A142 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation du Conseil au Président et notamment d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

VU l'avis de la Commission Culture en date du 25 avril 2012 ;

VU l'avis favorable de la Commission scientifique régionale d'acquisition du Ministère de la Culture-Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 19 avril 2012 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 mai 2012 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'acquisition de l'œuvre de Pierre Alechinsky, « Séculaire » peinture acrylique de 158 cm x 186 cm, d'une valeur de 120 000 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président à solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales ou de l'Etat pour cette acquisition ;
- **PRENDRE ACTE** du don de 40 000 € de l'association des Amis du Musée Granet pour l'acquisition de l'œuvre de Pierre Alechinsky, « Séculaire » ;
- **PRENDRE ACTE** du don manuel de Monsieur Vincent Meyer d'une huile sur toile de Corot, « Florence, vue de l'Arno », œuvre de 0,21m par 0,45m ;
- **PRENDRE ACTE** du don manuel de Monsieur Vincent Meyer d'un exemplaire de l'édition originale de « Laisses » d'André du Bouchet (1975) illustré de 30 estampes de Tal-Coat ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces acquisitions ;
- **AFFECTER** les œuvres citées en objet aux collections permanentes du musée Granet ;
- **DIRE** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section d'investissement du chapitre 332-2161 qui présente les disponibilités nécessaires.

ATTESTATION

Je soussigné, Bruno Ely, conservateur en chef, directeur du musée Granet, certifie avoir réceptionné au musée Granet les œuvres suivantes :

- « Florence, vue de l'Arno » huile sur papier marouflé sur toile de Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875),
- l'édition originale d'un recueil de poésie « Laisses » d'André du Bouchet paru en 1975 chez Françoise Simecek, et illustré de 30 estampes originales de Pierre Jacob dit « Tal Coat » (1905-1985).

Le tableau de Corot est actuellement exposé au musée Granet, avec les autres œuvres de la mise en dépôt d'une partie de la donation Philippe Meyer.

Le livre de poésie illustré par Tal Coat est entreposé au Cabinet des dessins du musée Granet.

Fait à Aix en Provence, le 16/05/12

Bruno ELY

Communauté du Pays d'Aix
DGA RCSEC
Musée Granet
Bruno Ely
Directeur



OBJET : Politique culturelle - Musée Granet - Achat d'une œuvre d'Alechinsky, don manuel d'un tableau de Corot et d'un livre d'artiste illustré par Tal-Coat

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	130
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

07 JUIN 2012

